

Assemblée constitutive du Grand Fribourg, p.a Préfecture de la Sarine
Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg

Par courriel

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s
de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg

Fribourg, le 18 novembre 2019

Fusion des Communes du Grand Fribourg

10^{ème} séance de l'Assemblée constitutive – Convocation

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

Au nom du Comité de pilotage de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg (ci-après : « CoPil »),
j'ai le plaisir et l'honneur de vous convier à la 10^{ème} séance de cette Assemblée qui se tiendra :

**le jeudi 28 novembre 2019, à 19h30, à la Salle du Grand Conseil, à Fribourg
(Place de l'Hôtel-de-Ville 2, 1700 Fribourg).**

En accord avec le CoPil, je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019
2. Informations du CoPil
3. Informations du Service des Communes (SCom) :
 - a) Analyse Financière ;
**Par M. Gérald Mutrux, Chef de service du SCom, et
M. Christian Vorlet, Président du Groupe de travail « Finances »**
 - b) Contenu d'une Convention de Fusion.
Par M. Gérald Mutrux, Chef de service du SCom
4. Approbation du budget 2020
5. Divers

Au demeurant, au vu de la nouvelle implication de l'Etat de Fribourg dans le processus de Fusion du Grand Fribourg, le Conseil d'Etat a adressé le 8 octobre dernier à l'Assemblée constitutive un courrier (ci-joint), l'informant qu'il adressera début décembre un rapport au Grand conseil en vue d'un vote de principe lors de la session de février 2020. Dans le même courrier, le Conseil d'Etat attire l'attention de notre Assemblée sur les avantages à faire coïncider la date du futur vote consultatif avec la date d'un des scrutins fédéraux du 1^{er} semestre 2020, à savoir le 9 février ou le 17 mai prochain.

Sur cette base et en coordination avec les services de l'Etat, le CoPil vous remet en annexe le calendrier 2020 du processus de Fusion du Grand Fribourg mis à jour en tenant compte des considérations précitées. Ledit calendrier prévoit la validation du Concept de fusion par l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg lors de sa séance du **29 janvier 2020**, alors que le vote consultatif, sous réserve de l'approbation de son principe lors de la séance précitée, aura lieu le **17 mai 2020**.

Je vous saurais gré de bien vouloir réserver dans vos agendas cette importante échéance, ainsi que la date des prochaines séances de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, à savoir les **29 janvier et 23 septembre 2020**. La date de l'Assemblée de novembre 2020 est en cours de fixation et vous sera communiquée très prochainement.

En me réjouissant de pouvoir poursuivre le processus de la Fusion du Grand Fribourg avec vous, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, l'expression de ma considération distinguée.



Carl-Alex Ridoré
Président

Copie pour invitation

—
Aux représentants des Communes observatrices (Grolley, La Sonnaz, Neyruz et Pierrafortscha)
A la DIAF
Au SCom
Aux mandataires

Information par courriel

—
Aux Conseils communaux, Conseils généraux et commissions de fusion des Communes membres du périmètre provisoire
A la Députation sarinoise
Aux Communes sarinoises
A la presse

Annexes

—
le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg
la présentation PowerPoint de la séance du 26 septembre 2019 de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg
le projet de budget 2020 et le message y relatif
le concept de communication 2020 de Virtu Public Affairs AG
le calendrier du processus de Fusion du Grand Fribourg mis à jour
le courrier du 8 octobre 2019 du Conseil d'Etat relatif à la demande de contribution complémentaire et au calendrier